



Chemin d'accès en mauvaise état

Par **millesime10**, le **18/02/2010 à 10:52**

Bonjour,
J'ai fait construire une maison, l'accès de la route pour aller à ma maison est un petit chemin plein de trous la commune ne veut pas refaire la route.
Nous sommes deux maisons dans le même cas (mon voisin qui lui aussi a fait construire).
Que faire et vers qui ce retourner
merci de me répondre

Par **fif64**, le **18/02/2010 à 10:59**

Je ne suis pas expert, mais je dirais peut être, envoyer des recommandés à la mairie / DDE, et le jour où vous aurez un trouble à cause de ce chemin (pneu crevé, dégât sur un véhicule, accident de vélo, ou je ne sais quoi d'autre) vous pourrez vous retourner plus facilement contre la mairie / dde

Par **millesime10**, le **18/02/2010 à 11:03**

merci pour ta réponse très vite mais où je pourrais avoir un exemple de lettre à envoyer?

Par **Tisuisse**, le **18/02/2010 à 16:03**

Bonjour,
Avant toutes choses, vous avez 2 vérifications à entreprendre :
- votre acte notarié : que dit-il au sujet de ce chemin d'accès ?
- la cadastre à la mairie : qui est

propriétaire de ce chemin ?